



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 30/03/2022
Reçu en Préfecture le : 30/03/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-
20220329-123572-DE-1-1
certifié exact,

Séance du mardi 29 mars 2022
D-2022/67

Aujourd'hui 29 mars 2022, à 14h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 17h35 à 17h55 Madame Claudine BICHET

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Bernard-Louis BLANC présent à partir de 14h34, Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h37, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h37,

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Charlee DA TOS,

Subventions de fonctionnement Animation Sociale et Quartiers Prioritaires - Programmation 2022. Autorisation. Décision

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au-delà des appels à projet des politiques publiques contractualisées, comme le Contrat de Ville ou le Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance, la direction du Développement Social Urbain accompagne un réseau d'acteurs associatifs qui portent des actions structurantes en direction des publics les plus fragiles et en particulier sur les quartiers prioritaires

Il est important de maintenir une assise à ces structures de proximité qui œuvrent au plus près des habitants et qui sont notamment impactés par les conséquences de la crise sanitaire et sociale.

Les documents annexes détaillent les sommes attribuées à chacune d'entre elles, mettant en exergue l'engagement de la ville auprès des associations œuvrant dans tous les domaines qui concourent à différents aspects de la cohésion sociale : animation de la vie locale, éducation, santé, culture....

Les subventions de fonctionnement matérialisent l'accompagnement de la collectivité aussi bien en direction des acteurs les plus structurés qu'au bénéfice des associations de taille plus modeste mais tout autant engagées au service des bordelais.

Cette délibération souligne, la reconnaissance de la qualité et de la diversité du maillage associatif de la ville qu'il vous est proposé de valider.

L'ensemble des subventions présentées dans cette délibération représente un total de 580 160 €.

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2022, fonction 420 compte 65748 - 657358.

L'ensemble de ces subventions de fonctionnement constitue un socle qui sera complété par les actions retenues dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville notamment.

L'ensemble des actions soutenues sont listées dans le tableau ci-joint en annexe et sont réparties selon les champs d'actions suivants :

Animation Sociale de Quartier : 338 160 €

Ces structures de proximité développent une dynamique d'animation de la vie locale auprès des autres structures associatives, permettant de fédérer les initiatives locales, notamment d'habitants. Les champs d'action sont variés et on trouve aussi dans cette ligne de financement des associations d'animation sportive ou d'animation jeunesse. Elles contribuent toutes, selon leur cœur de métier, au mieux vivre ensemble et à l'accompagnement d'initiatives locales.

Accès aux droits, savoirs de bases : 55 500 €

Les acteurs de ce champ d'action sont aujourd'hui quasiment tous subventionnés par le CCAS de la ville. La DDSU subventionne six porteurs de projet dont l'action est historiquement ancrée dans les quartiers prioritaires ou auprès de leurs habitants.

Réussite Educative et Accès à la culture : 154 000 €

La réussite éducative et l'accès à la culture sont des piliers du développement social. En complément des actions soutenues dans le cadre de l'appel à projet contrat de ville, la ville de Bordeaux accompagne le fonctionnement d'associations qui sont devenues, au fil du temps, des acteurs structurants sur les quartiers prioritaires.

En tant que membre fondateur, la ville soutient le GIP Réussite Educative de Bordeaux, qui met en œuvre le Programme de Réussite Educative en agissant auprès des 2/16 ans en situation de grande fragilité sur les 6 quartiers prioritaires : Bacalan, le Lac, le Grand Parc, St Jean Belcier Carle Vernet, St Michel et la Bastide. En 2021, plus de 350 enfants ont été pris en charge de façon individuelle.

Santé : 32 500 €

En complément des actions portées par la direction de la prévention et de la promotion de la santé, la ville de Bordeaux finance des actions pérennes développées sur les quartiers prioritaires ou s'adressant à leurs habitants. L'objectif global étant de réduire les inégalités d'accès aux soins, à l'activité physique ou à des actions qui contribuent au bien être global des personnes.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes cités les sommes d'un montant total de **580 160 €** réparties comme indiqué dans le tableau,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes, compte 65748 - 657358
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE de Mesdames Sylvie SCHMITT, Véronique SEYRAL, Servane CRUSSIÈRE, et Anne FAHMY

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 mars 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Camille CHOPLIN

2022

Thématique	Porteur	Montant	Acompte 75%
Animation sociale et vie locale	ACADEMIE YOUNUS	22 000 €	16 500,00 €
Animation sociale et vie locale	AS Charles Martin	2 500 €	1 875,00 €
Animation sociale et vie locale	ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	20 000 €	15 000,00 €
Animation sociale et vie locale	ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	10 000 €	7 500,00 €
Animation sociale et vie locale	CONSEIL CITOYENS BACALAN	5 060 €	0,00 €
Animation sociale et vie locale	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA GIRONDE - CDAFAL 33	18 000 €	13 500,00 €
Animation sociale et vie locale	GARAGE MODERNE	7 000 €	4 500,00 €
Animation sociale et vie locale	L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	5 000 €	3 000,00 €
Animation sociale et vie locale	LE BOCAL LOCAL	22 000 €	16 500,00 €
Animation sociale et vie locale	LOCAL ATTITUDE	4 500 €	0,00 €
Animation sociale et vie locale	UFOLEP 33	6 000 €	4 500,00 €
Animation sociale et vie locale	REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	63 000 €	46 455,00 €
Animation sociale et vie locale	Urban Vibration School	22 000 €	16 500,00 €
Animation sociale et vie locale	SURF INSERTION	12 000 €	9 000,00 €
Animation sociale et vie locale	LA CABANE A GRATTER	2 100 €	1 575,00 €
Animation sociale et vie locale	UNIS CITE	110 000 €	82 500,00 €
Animation sociale et vie locale	PLACE AUX JARDINS	3 000 €	0,00 €
Animation sociale et vie locale	HALLE DES DOUVES	4 000 €	0,00 €
TOTAL Animation sociale et vie locale		338 160,00 €	238 905,00 €
Réussite éducative	GIPREB - GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC REUSSITE EDUCATIVE DE BORDEAUX	100 000 €	26 250,00 €
TOTAL Réussite éducative		100 000 €	26 250 €
Accès aux droits, savoirs de base	ATELIER GRAPHITE	25 000 €	18 750,00 €
Accès aux droits, savoirs de base	ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - ASTI BORDEAUX	5 500 €	4 125,00 €
Accès aux droits, savoirs de base	ZEKI	9 000 €	6 750,00 €
Accès aux droits, savoirs de base	COMITE DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PROMOTION DANS LE SUD-OUEST - CLAP SUD-OUEST	8 000 €	6 000,00 €
Accès aux droits, savoirs de base	MAISON DES FEMMES	2 000 €	0,00 €
Accès aux droits, savoirs de base	DEFENSE DES EXCLUS POUR LA FORMATION ET L'INFORMATION - DEFI	6 000 €	4 500,00 €

2022

Thématique	Porteur	Montant	Acompte 75%
Total Accès aux droits, savoirs de base		55 500 €	40 125 €
Accès à la culture	APSARAS	7 000 €	5 250,00 €
Accès à la culture	CHAHUTS	11 000 €	8 250,00 €
Accès à la culture	COLLECTIF DE RESSOURCES BORDEAUX-NORD	20 000 €	15 000,00 €
Accès à la culture	CONTROLE Z AQUITAINE	4 000 €	2 250,00 €
Accès à la culture	MASCARETS	6 000 €	2 250,00 €
Accès à la culture	RICOCHET SONORE	6 000 €	4 500,00 €
TOTAL Accès à la culture		54 000 €	37 500 €
Santé - Environnement	ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	8 000 €	5 250,00 €
Santé - Environnement	ASSOCIATION MALADIE CHRONIQUE SPORT BIEN ETRE	4 000 €	0,00 €
Santé - Environnement	CACIS	3 000 €	0,00 €
Santé - Environnement	ETHNOTOPIES	4 000 €	2 250,00 €
Santé - Environnement	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	3 500 €	2 625,00 €
Santé - Environnement	MANA	10 000 €	7 500,00 €
TOTAL Santé - Environnement		32 500 €	17 625 €
TOTAL		580 160,00 €	360 405,00 €

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2020	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ACADEMIE YOUNUS	42 221,17 €
AS CHARLES MARTIN	4 807,96 €
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD	136,00 €
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE	47 131,25 €
LE GARAGE MODERNE	964,56 €
L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	66,00 €
UFOLEP 33	30 006,00 €
REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	135,00 €
SURF INSERTION	1 599,00 €
LA CABANE A GRATTER	1 530,96 €
UNIS CITE	4 242,00 €
HALLE DES DOUVES	6 401,00 €
ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES	2 998,00 €
ZEKI	330,00 €
CHAHUTS	5 097,31 €
COLLECTIF DE RESSOURCES BORDEAUX NORD	363,02 €
RICOCHET SONORE	772,36 €
ASSOCIATION MALADIE CHRONIQUE SPORT BIEN ETRE	1 116,00 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	107 310,40 €
MANA	4 854,00 €